

PÊCHES ET AQUACULTURE

EN NOUVELLES

SOMMAIRE

Rendez-vous de l'industrie des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine – 5^e édition

2

Séminaires sur l'identification, la traçabilité et l'écocertification des produits marins

Portrait de la faune benthique dans des sites destinés à la mytiliculture aux Îles-de-la-Madeleine

3

Calendrier des activités commerciales en 2014

Nouvelle source d'information sur les algues à la disposition de l'industrie

4



L'écocertification, l'identification et la traçabilité sont devenus des éléments incontournables sur les principaux marchés de poissons et de fruits de mer. Notre industrie a bien compris cette nouvelle réalité et s'ajuste à ces nouvelles exigences afin de maintenir et d'accroître ses débouchés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières du Québec. Ainsi, à ce jour, près de la moitié des produits aquatiques québécois bénéficient de la certification du Marine Stewardship Council.

Le Plan d'action 2013-2018. Développer notre industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales, mis en œuvre par

le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, comme la Politique de souveraineté alimentaire encouragent de telles démarches qui se révèlent essentielles pour l'essor et l'avenir de notre industrie bioalimentaire. Ces démarches traduisent également la volonté du gouvernement d'assurer une plus grande place aux produits québécois sur les marchés intérieurs et extérieurs.

À ce propos, le projet d'identification du homard québécois mis en branle il y a quelques années par notre industrie de la pêche est un bel exemple. Le projet qui se poursuit en 2014 devrait permettre de mettre en valeur la totalité des homards vivants capturés en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine et vendus sur le marché d'ici. Voilà une belle façon de faire rayonner les aliments du Québec!

D'autres occasions se présentent pour accentuer et diversifier les activités d'exportation. Pensons seulement aux grands rendez-vous annuels que représentent l'International Boston Seafood Show aux États-Unis, l'European Seafood Exhibition sur le continent européen et l'Asian Seafood Exhibition dans la région

de l'Asie-Pacifique. Ces grandes foires internationales sont des occasions à saisir pour faire valoir encore davantage l'excellence des poissons et des fruits de mer du Québec et le savoir-faire de notre industrie dans des marchés toujours plus vastes et lucratifs. Vous êtes des ambassadeurs d'importance et le gouvernement du Québec continuera d'appuyer vos initiatives.

En terminant, en prévision de la prochaine saison de pêche, je réitère le souhait de voir tous les acteurs de l'industrie travailler ensemble à développer un secteur bioalimentaire prospère, rémunérateur et générateur d'emplois dans les régions maritimes du Québec.

Le vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

François Gendron

LA DÉCISION DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE RELATIVE À L'EMBARGO EUROPÉEN SUR LES PRODUITS DU PHOQUE

Par Jean-Michel Poulin et Meggie Desnoyers,

de la Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture

Le 25 novembre dernier, un groupe spécial de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) chargé du règlement des différends commerciaux entre les membres de l'Organisation a rendu publique sa décision concernant l'adoption par l'Union européenne (UE) de mesures interdisant l'importation de produits dérivés du phoque. C'est à la suite d'une plainte formulée par le Canada et par la Norvège que fut entendue cette cause devant l'organisme international. L'Organe de règlement des différends se penche tout particulièrement sur les conflits commerciaux entre les États signataires des traités de l'OMC.

Le Canada alléguait que le régime réglementaire de l'UE applicable aux produits dérivés du phoque violait les différentes obligations de l'Union européenne en vertu de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) de 1994 et de l'Accord sur les obstacles techniques au commerce (OTC). Bien que l'UE ait été critiquée pour l'imposition non uniforme de son embargo, l'OMC a reconnu que l'interdiction de l'UE visant à atténuer les préoccupations morales du public constituait un objectif légitime. Cette décision est donc pour l'UE une confirmation de la compatibilité de son régime avec ses obligations internationales.

Face à cette décision, le gouvernement fédéral a décidé de faire appel du jugement du groupe spécial de l'OMC. Le gouvernement du Québec considère également que la décision du groupe spécial va à l'encontre des intérêts de

l'industrie de la chasse au phoque québécoise et pourrait entraîner une multiplication des barrières au commerce sous une aura de moralité publique.

La chasse au phoque est une activité ancestrale qu'exercent depuis des centaines d'années les communautés des Îles-de-la-Madeleine et de la Basse-Côte-Nord ainsi que plusieurs communautés autochtones. Elle contribue notamment à leur développement économique. Cette chasse est essentielle à ces communautés, car elle constitue une source de nourriture abondante et apporte un revenu d'appoint en basse saison à de nombreux pêcheurs commerciaux.

Rappelons en outre que la chasse au phoque est une activité durable, qu'elle est rigoureusement réglementée et qu'elle respecte les critères de bien-être animal. Les chasseurs suivent une

formation qui est obligatoire pour la pratique de cette activité. De surcroît, la méthode d'abattage traditionnelle du phoque avec un gourdin (hakapik) a été reconnue par différentes instances vétérinaires et scientifiques comme une technique rapide et efficace qui n'est pas plus cruelle que les méthodes utilisées dans les abattoirs commerciaux. En outre, depuis 1987, la chasse au blanchon n'est plus pratiquée et la population de phoques a presque triplé depuis les années 1970.

L'exploitation de cette ressource marine est basée sur l'utilisation optimale d'une réserve régionale abondante, dont les retombées profitent aux communautés maritimes québécoises. C'est la raison pour laquelle le gouvernement du Québec continue d'appuyer l'industrie de la chasse au phoque.

PUBLIÉ PAR

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction générale des pêches et de l'aquaculture commerciales
96, montée de Sandy Beach, bureau 2.06, Gaspé (Québec) G4X 2V6
www.mapaq.gouv.qc.ca

Comité de coordination : Donald Arseneau, Micheline Côté, Meggie Desnoyers, Micheline Fournier, Jean Lavallée, Rabia Siga Sow, Louise Therrien.

Conception graphique : Ghislaine Roy

PÊCHES ET AQUACULTURE EN NOUVELLES est publié tous les deux mois dans les pages du journal Pêche Impact.

UN
QUÉBEC
POUR TOUS

Québec

RENDEZ-VOUS DE L'INDUSTRIE DES PÊCHES ET DE LA MARICULTURE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE – 5^e ÉDITION

Par Karine Villemaire,

de la Direction régionale
des Îles-de-la-Madeleine

Le 10 décembre dernier se tenait à Cap-aux-Meules la cinquième édition du Rendez-vous de l'industrie des pêches et de la mariculture des Îles-de-la-Madeleine. Plus d'une centaine de pêcheurs, d'aides-pêcheurs, de mariculteurs, de transformateurs alimentaires, de représentants d'associations, de spécialistes et de partenaires de l'industrie se sont réunis afin d'échanger sur différents enjeux du secteur. Se déroulant sous le thème « Mieux connaître pour mieux agir », cette journée a donné l'occasion d'aborder, par l'entremise de conférences, bon nombre de sujets propres à la réalité de l'archipel.

MIEUX CONNAÎTRE LE SECTEUR

En guise d'introduction, une revue de presse annuelle portant le titre de « 12 mois en 12 minutes » a été partagée par M^{me} Gabrielle Landry, de l'équipe de développement du milieu de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Par la suite, des bilans des saisons de pêche et de mariculture ont été présentés par M. Cédric Arseneau, de Pêches et Océans Canada, et M. François Bourque, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Au fil des ans, ces bilans sont devenus incontournables pour ce qui est de faire le point sur les faits marquants de la dernière année.

MIEUX CONNAÎTRE LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Au sujet de l'économie locale, M. Frédéric Lessard, économiste de Pêches et Océans Canada, a exposé la démarche utilisée pour la réalisation de l'Étude sur les retombées économiques du secteur des pêches et de l'aquaculture aux Îles-de-la-Madeleine. Un rapport final sera déposé au mois de mars prochain. Il est attendu avec impatience puisqu'il offrira un portrait actualisé de ce que représente ce secteur d'activité dans l'archipel sur le plan socio-économique.

Économiste à l'Université de Moncton, M. Pierre-Marcel Desjardins a décrit les répercussions du contexte économique sur l'industrie à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale. Bien que la récession soit terminée, la reprise est faible et la croissance demeure fragile, a affirmé M. Desjardins. Ce dernier a rendu compte du rapport du Groupe d'experts sur l'industrie du homard des Maritimes et il en a fait ressortir les principales recommandations touchant la qualité du homard sur les marchés, la création d'un institut maritime indépendant qui collecterait et produirait de l'information sur le marché du homard, la mise en œuvre d'une campagne générique, de même que la mise en place d'un mécanisme pour l'établissement des prix. Ensuite, la question de l'Accord économique et commercial global Canada-Union européenne et de ses incidences sur l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales a été abordée.



Photo : Marinel LeBlanc, L'île imagin'air

Plus d'une centaine de participants du secteur de la pêche et de la mariculture se sont réunis afin d'échanger sur différents sujets.

MIEUX CONNAÎTRE LES FONDS MARINS

M. Richard Larocque, scientifique et spécialiste de l'imagerie sous-marine à l'Institut Maurice-Lamontagne, est venu présenter une étude intitulée Caractérisation des fonds marins : portrait de la baie de Plaisance. Même si elle a été réalisée il y a quelques années, cette étude n'avait encore jamais été portée à la connaissance du secteur. La caractérisation de la baie de Plaisance effectuée par imagerie optique a permis de mettre en évidence la biodiversité de ce milieu marin exceptionnel.

MIEUX CONNAÎTRE LES OPPORTUNITÉS

M. Thibault Durbecq, chargé de projet du Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes, et M. Robert Robitaille, agronome du MAPAQ, ont fait valoir les possibilités de valorisation des résidus de la pêche. Que ce soit pour l'alimentation animale, la fabrication d'amendements calciques pour l'agriculture ou la préparation de compost à base de crustacés, les opportunités sont nombreuses. Il sera intéressant de suivre les développements futurs à ce sujet.



Photo : Marinel LeBlanc, L'île imagin'air

Le bilan de la saison dans le secteur de la mariculture a été présenté par M. François Bourque du MAPAQ (à droite sur la photo).

MIEUX AGIR

Tout au long de la journée, les organisateurs de la rencontre ont profité de l'occasion pour sonder les participants à propos de leurs priorités d'action. Sur quoi l'industrie doit-elle agir? Comment? Avec qui? Cette activité a permis de dégager des pistes d'action prioritaires pour les années à venir dans l'industrie des pêches et de la mariculture de l'archipel.

En fin de journée, M. Philippe Mollé, chef cuisinier et chroniqueur gastronomique, a lancé un appel à la créativité et à la concertation, tout en soulignant l'importance des appellations. Il a rappelé à l'industrie que l'identification des produits des Îles-de-la-Madeleine est devenue une nécessité.

Rappelons que la Table pêche et mariculture des Îles-de-la-Madeleine, entité créée par la municipalité, était l'organisatrice de ce Rendez-vous de l'industrie – 5^e édition. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a soutenu financièrement l'activité qui a connu, cette année encore, un vif succès!

SÉMINAIRES SUR L'IDENTIFICATION, LA TRAÇABILITÉ ET L'ÉCOCERTIFICATION DES PRODUITS MARINS

Par **Françoise Nicol**

de la Direction des analyses et des politiques des pêches et de l'aquaculture

A l'occasion du Rendez-vous annuel de la pêche et de la mariculture aux Îles-de-la-Madeleine, le 11 décembre 2013, la Table des pêches maritimes, la Table maricole du Québec et la Table filière en aquaculture en eau douce du Québec, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), ont organisé un séminaire sur le thème « L'identification, la traçabilité et l'écocertification : la nouvelle réalité des marchés ».

En présence de M^{me} Jeannine Richard, députée des Îles-de-la-Madeleine, et de M. Aziz Niang, sous-ministre adjoint aux pêches et à l'aquaculture commerciales au MAPAQ, une cinquantaine de participants ont assisté à la rencontre, entre autres des pêcheurs, des aquaculteurs, des industriels de la transformation alimentaire et des partenaires du secteur. MM. Guy Auclair et Howard Powles étaient les conférenciers invités. Ils ont respectivement précisé les défis et les

enjeux liés à la mise en place des systèmes d'identification et de traçabilité, ainsi qu'à l'écocertification des produits de la pêche et de l'aquaculture commerciales.

Aussi, le séminaire a permis de réunir les acteurs de la filière des pêches et de l'aquaculture pour les renseigner sur les outils mis à leur disposition pour les appuyer dans la prise de décision ou dans la mise en œuvre de projets en matière d'identification, d'écocertification ou de traçabilité. Ainsi, chaque maillon de l'industrie sera à même de mieux saisir les occasions engendrées par les tendances actuelles de consommation et par la demande grandissante pour des produits issus d'activités écoresponsables.

Ce séminaire a eu lieu une deuxième fois à Gaspé le 12 février dernier. Dans les mois à venir, l'activité se répétera sur la Côte-Nord et dans le Centre-du-Québec. Si l'on en juge par le nombre de participants et les questions posées, il y a lieu de croire que les prochaines rencontres attireront de nombreux intéressés.



M. Guy Auclair, conférencier invité, a précisé les défis et les enjeux liés à la mise en place de systèmes d'identification et de traçabilité.

Précisons en terminant que l'organisation de ce séminaire fait partie des actions décrites dans le Plan d'action 2013-2018 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour

le développement de l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales.

PORTRAIT DE LA FAUNE BENTHIQUE DANS DES SITES DESTINÉS À LA MYTILICULTURE AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Par **Julie Boyer,**

de la Direction régionale de la Gaspésie

L'élevage des moules, des pétoncles et des huîtres peut avoir une incidence sur l'environnement des fonds marins. Ces organismes filtreurs se nourrissent de plancton et d'autres particules se trouvant dans la colonne d'eau. Ils en utilisent une partie pour leur croissance et rejettent la fraction restante. Ces rejets sédimentent sur le fond marin et peuvent entraîner une accumulation localisée de matériel organique. Le degré d'enrichissement organique issu des activités d'aquaculture dépend cependant de nombreux facteurs, dont la taille de la ferme marine, les espèces cultivées, le courant et le type de fond.

Un certain nombre d'études a démontré que la mytiliculture pouvait avoir des effets positifs sur la productivité de l'écosystème. En effet, une plus grande abondance de poissons et d'invertébrés, comme des homards et des crabes, ont été notés en dessous ou à proximité des récifs artificiels et des exploitations mytilicoles situés dans des milieux confinés à l'Île-du-Prince-Édouard et aux Îles-de-la-Madeleine.

En 2007, des baux mytilicoles ont été accordés dans la baie de Plaisance, en milieu ouvert, au large des Îles-de-la-

Madeleine. Une caractérisation de la faune benthique du secteur visé par le bail et de sites témoins situés à proximité a été effectuée en 2007 et en 2008, durant l'implantation des fermes maricoles. Actuellement, un seul producteur est établi au large et il exploite presque toute la superficie du site à l'étude. De nouveaux promoteurs ont également manifesté leur intérêt de mener des activités dans le secteur. C'est dans ce contexte que deux chercheurs, soit M. Philippe Archambault de l'Institut des sciences de la mer de Rimouski et M^{me} Madeleine Nadeau du centre Merinov, ont fait, en 2011 et en 2012, un suivi temporel du site mytilicole actuel et des sites témoins analysés en 2007 et en 2008. Ils ont aussi décrit l'état initial d'un éventuel site mytilicole, toujours dans la baie de Plaisance. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a soutenu financièrement leur initiative.

LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE EN MILIEU OUVERT

L'étude de la faune benthique du site mytilicole actuel et de quatre sites témoins (dont un site éventuel pour l'implantation d'une nouvelle ferme mytilicole) a été réalisée selon deux volets, soit une caractérisation des

sédiments et de la faune vivant dans les sédiments, échantillonnés à l'aide d'une benne, et une caractérisation, faite en plongée, de la faune se trouvant à la surface des fonds marins.

Les suivis effectués démontrent qu'il n'y a pas de différence dans le temps attribuable à l'établissement de la ferme de moules depuis quatre ans ni de différence entre le site mytilicole et les sites témoins. Au total, dans l'ensemble des sites, 217 espèces vivant dans le sédiment ont été répertoriées; parmi ces espèces, le petit bivalve *Nucula delphinodonta* représentait à lui seul 43 % des organismes inventoriés. Parmi les 25 espèces recensées à la surface, mentionnons le crabe commun, le homard et le buccin, espèces qui sont exploitées commercialement dans le golfe du Saint-Laurent.

Cette étude dresse donc un portrait global de la communauté benthique de la zone étudiée et elle démontre que la mytiliculture en milieu ouvert dans la baie de Plaisance n'a pas d'effet significatif sur la faune benthique.

Un nouveau projet intitulé Développement durable de la conchyliculture en milieu ouvert aux Îles-de-la-Madeleine : potentiel de production et interactions avec la pêche commerciale a été amorcé au mois d'août 2013, sous la direction de

M. Chris McKindsey, chercheur de l'Institut Maurice-Lamontagne. Les partenaires de ce projet sont Pêches et Océans Canada, le centre Merinov, la Société de développement de l'industrie maricole, l'Institut des sciences de la mer de Rimouski, liée à l'Université du Québec à Rimouski, l'Université du Québec à Chicoutimi et le réseau Ressources aquatiques Québec. Le projet a pour objet de déterminer la capacité de support de la production et la capacité de support écologique pour la culture des moules dans le site maricole de la baie de Plaisance; il vise en outre à évaluer l'utilité des indicateurs géochimiques pour le suivi de la qualité du site exploité et à déterminer l'incidence des activités d'une ferme mytilicole sur l'abondance, la croissance et le déplacement de trois espèces commerciales, à savoir le homard, le crabe commun et la plie rouge.

Les données recueillies au fil des activités apporteront un éclairage précieux pour la prise de décisions concernant la stratégie de production et la gestion des sites aquacoles, dans la perspective d'un développement durable du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS COMMERCIALES EN 2014

4, 5, 6 et 7 mars	16, 17 et 18 mars	2, 3 et 4 avril	6, 7 et 8 mai	5, 6 et 7 novembre
FOODEX JAPAN	INTERNATIONAL BOSTON SEAFOOD SHOW	SIAL CANADA	EUROPEAN SEAFOOD EXHIBITION	CHINA FISHERIES & SEAFOOD EXPO
Tokyo, Japon www3.jma.or.jp/foodex/en/	Boston, États-Unis www.seafoodexpo.com	Montréal, Canada www.sialcanada.com	Bruxelles, Belgique www.euroseafood.com	Quindao, Chine www.chinaseafoodexpo.com

NOUVELLE SOURCE D'INFORMATION SUR LES ALGUES À LA DISPOSITION DE L'INDUSTRIE

Par Julie Boyer,

de la Direction régionale
de la Gaspésie

Devant 3 000 kilomètres de côtes et une grande biodiversité, on imagine bien que l'inventaire des algues marines au Québec ne soit ni à jour ni complet. Le développement de l'industrie des algues nécessite cependant une bonne connaissance de la biomasse existante. Heureusement, on peut trouver de l'information pertinente, mais elle est soit disséminée dans divers rapports préparés par des chercheurs, des ministères et des organismes ou encore inédite. De même, certaines entreprises sont bien au fait des herbiers de leur région et de nombreux plongeurs connaissent bien les bancs d'algues qu'ils visitent.

L'actualisation des connaissances sur l'emplacement des herbiers marins est un des principaux objectifs de la Chaire de recherche industrielle dans les collèges du CRSNG en valorisation des macroalgues marines. La Chaire, le centre Merinov, l'Observatoire global du Saint-Laurent et la Technopole maritime du Québec ont uni leurs efforts afin de concentrer ces précieux renseignements dans un même endroit et ainsi, faciliter l'innovation et le développement de l'industrie.

Ainsi, la chercheuse Anissa Merzouk et l'équipe de la Chaire ont rassemblé les données de la littérature et les données inédites. Une dizaine de chercheurs en écologie marine de l'est du Canada leur ont fourni des données sur la distribution et la composition des herbiers d'algues brunes et sur la présence d'algues rouges et vertes sur les côtes du fleuve, de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent ainsi que du Nunavik. Six plongeurs et des associations de plongée sous-marine ont fait part de leurs observations.

Parallèlement, l'informaticien Keven Ratté et ses collègues de l'Observatoire global du Saint-Laurent ont mis au point un outil Internet pour la saisie, la gestion et la valorisation de ces données relatives à la biomasse algale que l'on trouve au Québec. Cet outil permettra aussi la saisie et la consultation de données par différents utilisateurs autorisés comme les entreprises, les chercheurs, les organismes et les ministères.

Des renseignements plus généraux sur la distribution des espèces d'algue seront prochainement accessibles au grand public. Pour consulter cette nouvelle banque d'information, il faudra utiliser l'application « Biodiversité » sur le site Web de l'Observatoire global du Saint-Laurent, à l'adresse suivante : <http://ogsl.ca/bio>.

Soulignons que le financement de cette initiative a été assuré conjointement



Chondrus crispus

par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Industrie Canada, le ministère des Finances et de l'Économie, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et la Technopole maritime du Québec.

Pour obtenir de plus ample information sur l'application mentionnée précédemment, on peut joindre M. Claude Tremblay,

directeur général de l'Observatoire global du Saint-Laurent (tremblayc@ogsl.ca). Pour profiter d'un accès à l'outil de saisie et de gestion de la base de données, on peut communiquer avec M. Éric Tamigneaux, titulaire de la Chaire en valorisation des macroalgues au centre Merinov (ETamigneaux@cegepgim.ca).